

Communiqué de presse du comte de Paris sur le congrès de La Haye (5 mai 1948)

Légende: Le 5 mai 1948, Henri d'Orléans, comte de Paris, adresse à la presse un communiqué dans lequel il salue l'organisation du congrès européen de La Haye et appelle les responsables européens à mettre en place une Europe fédérale.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Mouvement européen, ME. ME 1184.

Copyright: Tous droits réservés

URL: http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_du_comte_de_paris_sur_le_congres_de_la_haye_5_mai_1948-fr-68526ce1-7a00-4c6a-b43c-aad12e1e10c4.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Secrétariat de Monseigneur le Comte de Paris

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, un communiqué à la presse que le Comte de Paris a fait diffuser à l'occasion du congrès de La Haye. Les problèmes du fédéralisme sont au premier plan des préoccupations du Prince. Son dernier livre « Entre Français », publié au printemps de 1947, comportait deux chapitres sur ces problèmes dont les titres indiquent la tendance « Solidarité mondiale » et « Vers la République universelle ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Longone

à Monsieur le Président du Comité international européen
43, avenue d'Iéna
PARIS

9, rue de Constantine
PARIS, le 5 Mai 1948

Secrétariat de Monseigneur le Comte de Paris.

Demain débute à La Haye le congrès fédéraliste européen, où les représentants d'une quinzaine d'États vont s'efforcer de dégager les modalités d'une structure fédérale du continent. Cette rencontre bénéficiera des efforts antérieurs en vue d'une coopération nécessaire, dont le pacte de Bruxelles et l'Entente des Seize marquent les premières étapes. Hier encore, à Paris, les partis socialistes d'Europe étaient assemblés dans des intentions analogues.

L'opinion publique européenne doit être instruite de toutes les nécessités qui appellent la création d'une Europe unie et fédérée, conséquence inéluctable de cette interdépendance universelle qui est devenue la loi des nations de monde. Cette union est un impératif de vie ou de mort que pose la science moderne et ses menaces d'anéantissement collectif.

Il faudrait aussi que l'opinion européenne fût informée des conclusions pratiques auxquelles parviendra ce congrès qui ne saurait se contenter d'une solidarité théorique et d'une collaboration purement formelle des États car le fédéralisme européen suppose que ceux-ci acceptent de renoncer à l'intangibilité jalouse ou orgueilleuse des souverainetés nationales. Il implique également que les Européens appartiendront à une communauté fondée sur l'identité des principes qui, dans le respect essentiel des droits de la personne humaine, régiront leur vie individuelle, sociale et politique propre.

Il appartient aux éminentes personnalités, hommes d'action et de pensée, de toutes nationalités et de toutes opinions, qui seront demain réunies, d'associer leurs efforts pour poursuivre cette œuvre, sa vue de l'intégration du plus grand nombre d'États dans une Fédération européenne qui demeurerait ouverte à tous. Dans la solidarité mondiale, l'Europe fédérée jouerait le rôle que sa position autant que sa tradition lui assigne.

C'est le vœu que je formule comme Européen, à la veille de ces entretiens de La Haye.

Comme Français, je souhaite que mon pays remplisse, dans la genèse complexe de l'Europe renaissante, une mission à la mesure de sa tradition spirituelle et de sa vocation universaliste.

HENRI
Comte de Paris

5 mai 1948